

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil syndical

Objet de délibération :

Election d'un Vice-président

Séance du 1er octobre 2024

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 46 délégués sur 82, convoqués le 24 septembre 2024

Pouvoirs donnés :

/

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Messieurs Julien BELLAND, Gilbert BOUCHON, Joël BRUNET, Morgan CORNEFERT, Patrice FREY, Thierry LADREYT, Gilles CELLARD, Benoît GIARDINELLI, Gilberto GRECO, Marc JANODY

CC de la Côtière à Montluel : Monsieur Pierre-Yves GERARD

CC de Miribel et du Plateau : Monsieur Jean-Pierre GAITET

Est élu secrétaire de séance :

Anne BOLLACHE

En raison du changement de Président à la Communauté de communes de la Côtière à Montluel en mai dernier, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-président pour le Bureau du Syndicat mixte BUCOPA, en lieu et place de Monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT qui avait été élu en tant que 2^{ème} Vice-président.

Le Président propose comme 2^{ème} Vice-président :

Monsieur Philippe BELAIR.

Il est rappelé que :

- les Vice-présidents sont élus à bulletin secret à la majorité absolue
- si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour ; l'élection a lieu alors à la majorité relative
- l'élection des vice-présidents se fait par scrutins successifs et individuels. Ils prennent rang, dans l'ordre de leur nomination

Il est alors procédé au **1^{er} tour de scrutin**, à bulletin secret, à la majorité absolue – membres en exercice 82

- présents ou représentés : 43

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 43

- nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

- nombre de suffrages exprimés : 43

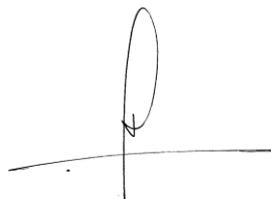
A obtenu :

Monsieur Philippe BELAIR : 43 voix

Est élu Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA :

2^{ème} vice-président, Monsieur Philippe BELAIR

Le Président,
Alexandre NANCHI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal line extending to the right.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*